

Affiché
05 MAI 2015
Le _____



Séance du 9 avril 2015 à 19 heures
Commune de Mercuès – Salle des fêtes

Aujourd'hui, neuf avril deux mille quinze, le Conseil communautaire du Grand Cahors, s'est réuni à la Commune de Mercuès – Salle des fêtes

Etaient présents :

51 titulaires dont 11 possédant une procuration
5 suppléants dont 1 possédant une procuration

• TITULAIRES ET SUPPLEANTS :

ARCAMBAL
BOISSIERES
CABRERETS
CAHORS

CAILLAC
CALAMANE
CATUS
CIEURAC
COURS

CRAYSSAC
DOUELLE
ESPERE

FONTANES
FRANCOULES
GIGOUZAC
LABASTIDE DU VERT
LABASTIDE MARNHAC
LAMAGDELAINE
LAROQUE DES ARCS
LE MONTAT
LES JUNIES
LHERM
MAXOU
MECHMONT
MERCUES
MONTGESTY

PRADINES

ST CIRQ LAPOPIE
ST DENIS CATUS
SAINT GERY
TOUR DE FAURE
TRESPoux-RASSIELS
VALROUFIE
VERS

M. LABRO Didier (tit), Mme TEULIERES Marcelle (tit),
M. PARNAUDEAU Willy (tit),
M. SEGOND Dominique (tit),
M. VAYSSOUZE-FAURE Jean-Marc (tit) procuration de M. FERNANDEZ Pierre (tit), Mme LASFARGUES Geneviève (tit) procuration de Mme HAUDRY Sabine (tit), Mme BOUIX Catherine (tit), M. SIMON Michel procuration de Mme LOOCK Martine (tit), M. MUNTE Serge (tit) procuration de Mme LAGARDE Geneviève (tit), M. BOUILLAGUET Vincent (tit) procuration de Mme LENEVEU Hélène (tit), M. SAN JUAN Alain (tit), Mme BOYER Noëlle (tit) procuration de M. COUPY Daniel (tit), M. DELPECH Bernard (tit), M. HUREAUX Roland (tit) procuration de Mme RIVIERE Brigitte (tit),
M. TILLOU José (tit),
M. DUJOL Jean-Paul (tit)
M. TAILLARDAS Claude (tit) procuration de M. VAZ Victor (tit),
M. PEYRUS Guy (tit),
Mme FOURNIER-BREUILLE Martine (tit), M. MOLESIN Jean-Pierre (sup),
M. JOUCLAS Guy (tit) procuration de M. FOURNIER Christian (tit),
M. TREIL Jean (tit)) procuration de Mme LANES Bénédicte (tit),
M. PETIT Jean (tit) procuration de Mme DESSERTAINE Brigitte (tit), Mme BOURDARIE Paulette (tit),
Mme VALETTE Roselyne (tit),
M. GUILLEMOT Jean-Luc (tit),
M. MOLINIE Romuald (tit),
M. CANCEIL Philippe (tit), Mme SOLIVERES Hélène (sup),
M. JARRY Daniel (tit), Mme CALMON-LAGARRIGUE Marie (tit),
Mme ARNAUDET Véronique (tit), M. CORMANE Jean-Pierre (tit)
M. NOUAILLES Serge (tit),
M. MOUGEOT Jean-Paul (tit), Mme VANBESIEN Joëlle (tit),
Mme SIMON-PICQUET Agnès (tit),
M. REIX Jean-Albert (tit),
M. SABOT Aimé (tit),
M. PRADDAUDE Jean-Paul (tit),
M. DIZENGREMEL Ludovic (tit), Mme RIVIER-DELFAU Isabelle (tit),
M. LEFEBVRE Jean-Yves (sup) procuration de M. GALTHIE Jean-Noël (tit),
M. MARRE Denis (tit), Mme ROUAT Géraldine (tit), M. STEVENARD Daniel (tit), Mme LAPORTE-CAVELLE Véronique (tit),
M. MIQUEL Gérard (tit),
M. FIGEAC Philippe (tit), M. RAFFY Bernard (sup),
M. BORIES Olivier (tit),
M. PECHBERTY Jean-Jacques (tit), M. EYROLLE Jean-Louis (sup),
M. LAVOUR Pascal (tit) procuration de M. DIOT Fabrice (tit),
M. ANNES Jean-Pierre (tit),
M. HEE Gérard (tit),

Secrétaire de séance :

M. MOLINIE Romuald,

AR PREFECTURE

046-200023737-20150409-26_09_04_15-DE
Reçu le 15/04/2015

L'ordre du jour appelle l'affaire suivante :

POLE RESSOURCE – Finances

**Objet : Participation aux structures annexes – CIAS, EPIC Tourisme, SMOCS, SCOT, SMOCUC, EPIC
REC**

A été adopté à L'UNANIMITE

Délibération n° 26

POLE RESSOURCE

Affiché
Le 05 MAI 2015



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU GRAND CAHORS

Séance du 9 avril 2015
Rapporteur : Daniel JARRY

Rédacteur : Nadège LAYRISSÉ - Nadège DUBOR
Service : Finances

Objet : Participations aux structures annexes - CIAS, EPIC Tourisme, SMOCS, SCOT, SMOCUC, EPIC REC

Mesdames, Messieurs,

Suite au vote du budget 2015, il convient de voter les participations prévisionnelles aux structures annexes (établissements publics rattachés) de la Communauté d'agglomération du Grand Cahors, afin de procéder au versement d'acomptes.

Compte tenu des prévisions budgétaires sur ces structures, les montants des participations prévisionnelles sont les suivants :

- Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) = 561 500 €
- Etablissement Public à caractère Industriel et Commercial (EPIC) Tourisme = 520 000 € ;
- Syndicat Mixte Ouvert de Cahors Sud (SMOCS) = 470 000 € ;
- Syndicat mixte fermé du Schéma de Cohérence Territoriale de Cahors et du Sud du Lot (SCOT) = 80 000 €
- Syndicat Mixte Ouvert du Campus Universitaire Cadurcien (SMOCUC) = 140 600 € ;
- Etablissement Public à caractère Industriel et Commercial (EPIC) Régie des Equipements Culturels (REC) = 226 000 €.

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2015. Ces participations seront ajustées en fonction du réalisé de l'exercice.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire adopte les propositions du rapporteur.

Pour extrait certifié conforme.


Le Président,
Jean-Marc VAYSSOUZE-FAURE

